

LE DIAGNOSTIC DES VAGINOSES ET DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES PAR PCR

A compter du 22/01/2019, le diagnostic des infections gynécologiques est réalisé par Biologie Moléculaire avec la PCR en temps réel EURO-BIO-SEEGENE. Cette technologie n'entraîne **aucun surcout pour vos patients**.

Nous avons choisi de vous proposer ce nouvel outil diagnostique innovant de développement majeur sur tous les Prélèvements Vaginaux (PV) en ciblant plus particulièrement les pathologies suivants :

Vaginose bactérienne :

La vaginose bactérienne est due à un **déséquilibre de la flore vaginale** qui aboutit à une **disparition quasi complète des lactobacilles** au profit de la flore anaérobie. La prolifération de cette flore anaérobie est polymorphe même si *Gardnerella vaginalis* est très fréquemment retrouvé.

La technique PCR présente plusieurs avantages :

- Une étude plus fine et plus **sensible de la flore vaginale avec la recherche des germes (*Atopobium, Megaesphaera, bactéries anaérobies responsables de la vaginose, Bacteroides fragilis*)** impossible par technique standard.
- Détection plus sensible de *Gardnerella vaginalis* et de *Mobilincus*.
- **Détection unique des lactobacilles protecteurs**. Il est maintenant acquis que certains lactobacilles (dont *Lactobacillus iners*) sont néfastes pour la flore vaginale (acidification). **La différenciation entre « bons » et « mauvais lactobacilles n'est possible qu'avec la PCR.**
- Une **meilleure reproductivité** pour le score de Nugent versus technique en microscopie.

Mycoplasmes :

- **Recherche systématique de *Mycoplasma genitalium***, mycoplasme ayant un rôle pathogène prouvé, responsable d'infections basses (urétrite, cervicite...) et hautes (salpingite...) chez la femme et d'urétrite chez l'homme.

- Recherche semi-quantitative des autres mycoplasmes : *Mycoplasma hominis, Ureaplasma urealyticum* et *Ureaplasma parvum*.

RAPPEL : Une prescription explicite « recherche de mycoplasmes » sera toutefois nécessaire afin que la recherche du *Mycoplasma genitalium* soit réalisée ainsi que celle des autres espèces de mycoplasmes. Aucun acte hors nomenclature pour vos patients.

Trichomonas vaginalis :

Pathogène sous diagnostiqué responsable de vaginite et d'urétrite. L'OMS a évalué l'incidence de l'infection par *Trichomonas vaginalis* en 2008 à 276,4 millions de nouveaux cas/an, la classant comme première cause mondiale de maladie sexuellement transmissible dans le monde. La **PCR permet de s'affranchir de :**

- **La mauvaise sensibilité de l'examen en microscopie**
- **Des conditions pré-analytiques (parasite fragile sensible à la température)**

Sources :

- Recommandations diagnostiques et thérapeutiques pour les Maladies Sexuellement transmissibles SFD 2016
- Urétrites et cervicites non compliquées stratégie diagnostique et thérapeutique de prise en charge HAS Nov2015
- Recommandations diagnostiques et thérapeutiques Trichomonose SFD Fev2016
- *Mycoplasma genitalium* pathogénicité CHU Bordeaux Av2017

